



La Roche Blanche Gergovie

BUDGET COMMUNAL 2026



PRÉSERVATION DE NOTRE CADRE DE VIE ET CONTINUITÉ DES PROJETS ENGAGÉS

L'exercice budgétaire 2026 réalisé par l'équipe issue des dernières élections municipales traduit les orientations que nous avons portées lors de la campagne. Il constitue la feuille de route financière de la commune, pensée pour répondre au mieux à vos attentes. Ce budget s'inscrit résolument sous le signe de la continuité et du respect des engagements pris.

Les résultats 2025 sont financièrement très corrects avec une capacité d'autofinancement importante, un budget d'investissement équilibré mais peu réalisé et un endettement très bas (3,1 ans).

Le budget de fonctionnement a pris en compte l'ensemble des besoins, des dispositions législatives nouvelles sont à appliquer, la mise en place d'une gestion des personnels moderne a été décidée et plusieurs procédures sont en cours. Cela entraîne une hausse mécanique des charges de fonctionnement que nous avons intégrée et sur laquelle nous avons bâti un budget équilibré à 3 113 770 € sans augmentation des impôts.

Les investissements, équilibrés à 2 105 877 €, privilégient la fin des chantiers engagés, la démolition d'une ruine rue du Fort, la sécurisation du mur de la Chapelle complétée par l'embellissement de l'espace (nouveau garde-corps et espace fleuri). Nous ferons avec l'État et la Région la mise en valeur du Monument Teillard sur le plateau pour lequel des subventions sont attendues mais pas concrétisées.

Après validation d'une pré-étude nous avons décidé de réaliser la rénovation énergétique de la Maison des Loisirs et du Tourisme (MLT - Robert Audin) pour mettre à disposition de la population un espace performant et éco-responsable. Nous agissons concrètement pour nos enfants et notre quotidien par la modernisation des aires de jeux et l'amélioration des voiries, rue du Stade ou ailleurs.

Bien qu'aucune subvention ne soit actée ou sollicitée pour l'exercice 2026, nous structurons dès à présent notre démarche afin de les mobiliser. La programmation plus complète de nos projets s'élabore, se finance et vous sera présentée fin d'année 2026 comme déjà annoncé.

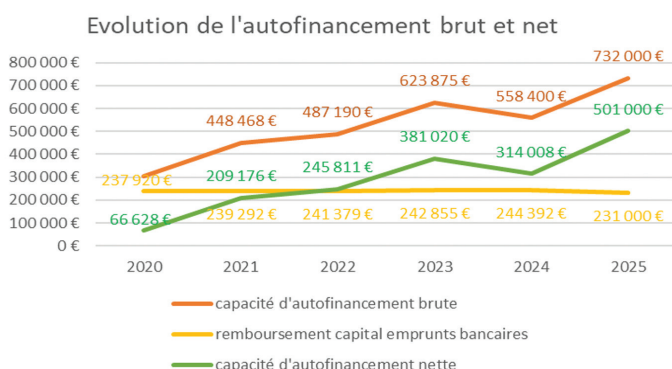
En janvier 2027, la compétence « assainissement » ainsi que son budget, qui constituait une source de trésorerie, seront officiellement transférés à Mond'Arverne Communauté. La préparation technique, administrative et financière est en cours et nous anticipons sereinement cette transition qui, à terme, permettra une optimisation de la gestion de la ressource en eau et de son traitement. Nous serons attentifs sur le sujet. Plus que jamais, notre équipe est mobilisée, avec pragmatisme et responsabilité pour faire de La Roche Blanche une commune solidaire, moderne et tournée vers l'avenir.

Votre Maire, Gérard Vialat.

Indicateurs et équilibre financier

La Capacité d'autofinancement brute (CAF) : 732 000 €

Il s'agit de l'épargne dégagée par la commune pour financer ses projets et rembourser ses emprunts. C'est le socle de notre équilibre budgétaire.



Le ratio de désendettement : 3,08 ans

Ce ratio mesure le temps nécessaire pour solder la dette en y consacrant toute la CAF. Repère : La situation est jugée saine en dessous de 9 ans.

L'essentiel : Avec un ratio très bas de 3,08 ans, la commune dispose d'une santé financière saine. Cette solidité garantit le remboursement de nos engagements et offre une réelle capacité d'investissement pour l'avenir.

Compte financier unique (CFU) 2025

(approuvé le 3 mars 2026)

FONCTIONNEMENT	Budget primitif	Réalisé 2025
Dépenses	3 066 281 €	2 362 560 €
Recettes	3 066 281 €	3 244 684 €
Excédent de fonctionnement (dont excédent reporté 200 000 €)		882 124 €

INVESTISSEMENT	Budget primitif	Réalisé 2025
Dépenses	1 961 407 €	757 362 €
Recettes	1 961 407 €	815 715 €
Excédent d'investissement (rappel excédent cumulé 15 634 € à fin 2024)		58 353 €

Avec un excédent cumulé 2025 de 882 124 €, la clôture budgétaire présente une capacité financière permettant de poursuivre les engagements pris lors de la fin du mandat dernier. Ce résultat permet de dégager un bon niveau d'autofinancement pour aider au financement des investissements ne bénéficiant pas de subvention.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2026 DE FONCTIONNEMENT : 3 113 770 €

Le budget de fonctionnement 2026 s'équilibre à 3 113 770 €. Malgré une hausse mécanique des charges de 255 000 € (+8%), la municipalité stabilise ses équilibres pour garantir un service public de qualité.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

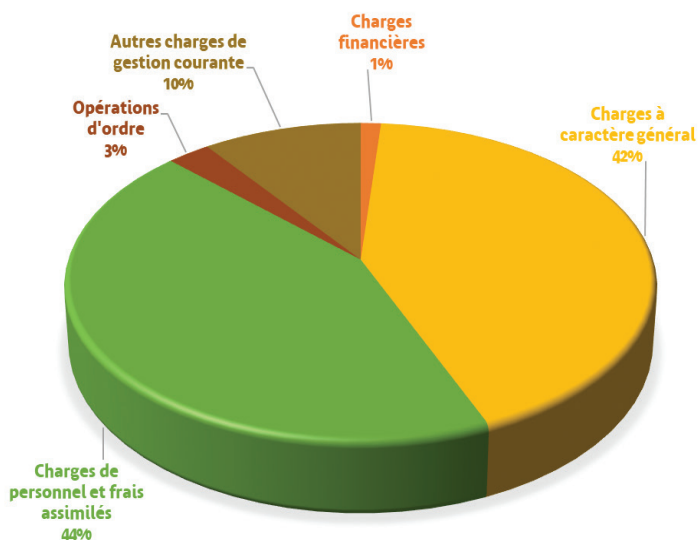
Dépenses de fonctionnement (hors équilibre budgétaire) : 2 733 505 €

Prévision virement à la section d'investissement et prévision d'excédent de fonctionnement : 303 791 €

Autres charges de gestion courante : 280 990 €
Subventions aux associations, indemnités des élus, redevance réglée au SDIS (service incendie), CCAS, etc.

Opérations d'ordre et de transfert entre sections : 76 474 €
Dotations aux amortissements (dont 21 440 € amortissements SIEG et 40 173 € autres biens amortissables)

Charges de personnel et frais assimilés : 1 223 078 €
Salaires et charges patronales afférentes, assurances du personnel, etc.
Modernisation des ressources humaines avec la mise en place réglementaire du RIFSEEP, à la reprise du personnel mis à disposition, et à la prise en charge des arrêts longue maladie...



Charges financières et spécifiques : 35 726 €

Intérêts sur emprunts (dette bancaire et dette EPF Auvergne) : 34 726 €
Prévision charges spécifiques (titres annulés sur exercices antérieurs, le cas échéant) : 1 000 €

Charges à caractère général : 1 193 711 €

Charges annuelles récurrentes :
Eau, électricité, carburants, contrats de prestations de services, maintenances diverses, entretien voiries/bâtiments, fournitures administratives, fournitures scolaires, prestataire externe restauration scolaire (SIVU), assurances, téléphone, frais affranchissement, documentation, formation du personnel, taxes foncières, etc.
Ce budget assure la continuité de l'entretien du patrimoine (voiries, bâtiments, flotte automobile) et la poursuite des campagnes de curage. Il anticipe également la volatilité du prix des matières premières et inclut une dotation aux provisions pour risques juridiques.

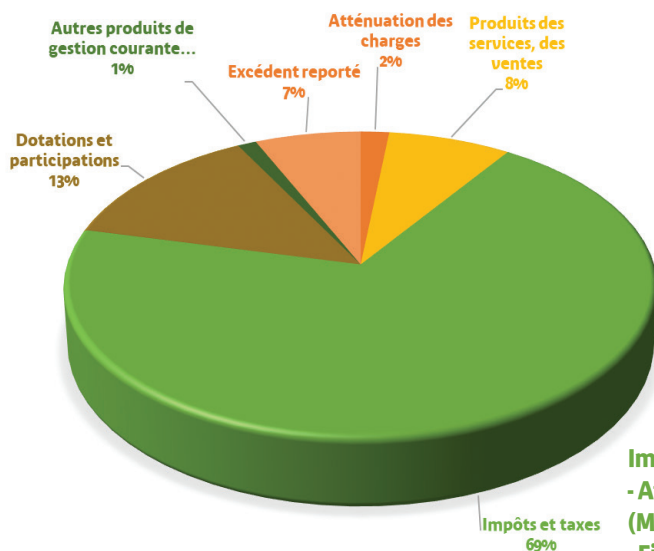
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Le budget affiche une augmentation globale de 47 489 € par rapport à l'année précédente. Cette dynamique s'explique principalement par le produit de la vente du Fort. Ce gain permet d'équilibrer la baisse du report de résultat, la diminution des refacturations Mond'Arverne ainsi que le faible volume de remboursements d'assurances pour sinistres attendu. Par ailleurs, on note une progression des recettes issues des remboursements pour arrêts maladie.

Excédent reporté : 205 461 €
Excédent de fonctionnement 2025 reporté au budget de fonctionnement 2026

Autres produits de gestion courante, produits financiers et spécifiques : 36 500 €
Locations de salles, loyers, recettes diverses (dont remboursement sinistres), produits financiers, et produits spécifiques (prévision d'éventuels mandats annulés)

Dotations et participations : 410 011 €
Dotations et participations de l'État (en légère diminution cette année), subventions versées par la CAF, compensation État au titre des exonérations taxes



Atténuation de charges : 55 000 €
Atténuation de charges concernant les remboursements de salaires liés aux arrêts maladie

Produits des services, des ventes (dont régies) : 238 791 €
Redevances diverses, concessions, recettes cantine et garderie, locations mobilières diverses, frais ALSH refacturés à Mond'Arverne et frais de personnel détachés au SIVU

Impôts et taxes pour 2 167 007 €, dont :
- Attribution de compensation (Mond'Arverne) : 385 302 €
- Fiscalité locale : 1 719 222 €
Impôts locaux - Maintien des taux d'imposition communaux
- Taxes diverses : 62 483 €

Produits exceptionnels pour 1 000 €

BUDGET PRÉVISIONNEL 2026 D'INVESTISSEMENT : 2 105 877 €

Avec un budget d'investissement équilibré à hauteur de 2,1 millions d'euros, la commune poursuit sa dynamique de modernisation. Grâce à un autofinancement de 676 663 € puisé dans l'excédent de 2025, les investissements se concentreront cette année sur deux niveaux d'actions :

- **La continuité des engagements** : finalisation des chantiers engagés lors du précédent mandat (démolition rue du Fort, consolidation mur de la chapelle, démarrage de l'opération du Monument Teillard...). À cela s'ajoute l'acquisition définitive du Fort de Gergovie via l'EPF, constituant une dépense exceptionnelle.

- **L'entretien du patrimoine et l'amélioration du cadre de vie** : Lancement d'un plan de rénovation des infrastructures (rénovation énergétique de la MLT, modernisation des aires de jeux et installation de nouveaux mobiliers urbains, tels que des bancs...).

Deux nouvelles opérations concernant l'aménagement et la sécurité ont été créées : Espace Jean Jaurès (étude de diagnostic à mener) et l'effondrement de la cave rue du stade (maîtrise d'œuvre et travaux à mener).

Les projets proposés par les différentes commissions feront l'objet d'un arbitrage rigoureux pour garantir une gestion financière saine et responsable.

	Dépenses	Recettes
dont Projets d'investissement	1 727 083 €	490 568 €
dont Opérations financières et d'ordre	378 794 €	1 615 310 €

PRINCIPAUX PROJETS D'INVESTISSEMENT

RÉALISATION DES PROJETS ENGAGÉS

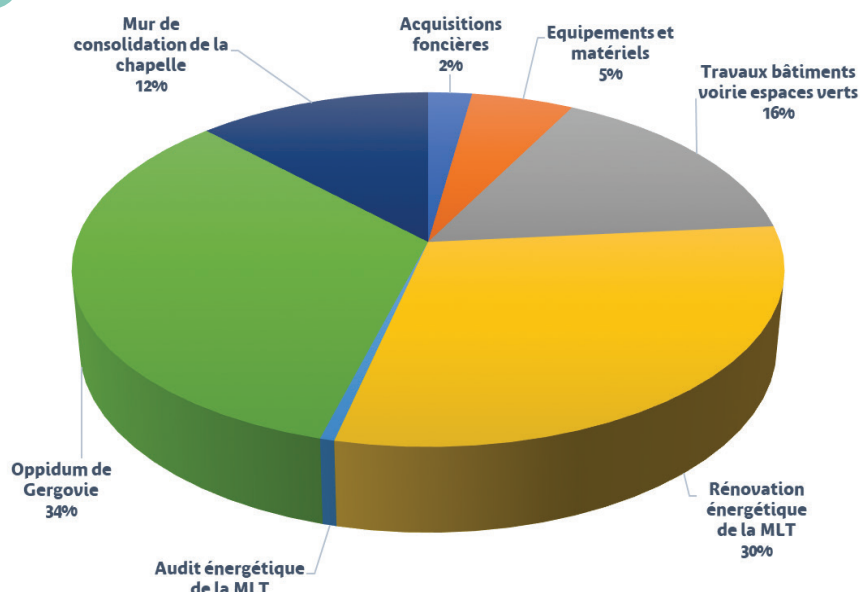
Mur de consolidation de la Chapelle :
159 918 €

Oppidum Gergovie - Monument Teillard :
433 587 €

Opération de mise en sécurité et d'embellissement de l'édifice dégradé. Le projet devrait bénéficier d'un soutien financier de + de 80 % du montant HT.

Audit énergétique MLT : 7 344 €

Répartition en %



Nouveaux Programmes 2026

Acquisitions foncières : 30 000 €

Équipements et matériels : 70 000 €

- Matériel mobilier urbain (45 000 €)
- Matériel mobilier mairie (20 000 €) : divers logiciels (dont gestion des cimetières), renouvellement licences, certificats...
- Matériel de voirie (5 000 €)

Travaux bâtiments - voirie - espaces verts : 205 000 €

- Remise en état de certaines voiries et chemins ruraux (125 000 €)
- Aménagement du Groupe scolaire avec traçage à la peinture de jeux au sol, brise-vues, films aux fenêtres... (10 000 €)
- Réflexion sur l'aménagement de l'espace Jean Jaurès (10 000 €)
- Travaux de consolidation de la cave rue du Stade (60 000 €)

Rénovation énergétique de la MLT - Robert Audin : 390 000 €

(subventions attendues : 140 000 € dont 70 000 € de l'État, 35 000 € de la Région et 35 000 € du Département)

La rénovation énergétique de la MLT vise à transformer ce bâtiment souvent énérgivore en un espace performant et agréable.

Points clés de ce projet : Changement du mode de chauffage afin d'offrir un confort thermique en toutes saisons.

OPÉRATIONS FINANCIÈRES ET D'ORDRE

Dépenses : 378 794 €		Recettes : 1 615 310 €	
- Remboursement capital emprunts bancaires	228 659 €	- FCTVA	57 000 €
- Remboursement capital EPF SMAF	28 735 €	- Taxes d'aménagement	10 000 €
- Autres charges financières	6 000 €	- Autofinancement 2025	676 663 €
- OPAH	16 418 €	- Autres recettes financières	1 000 €
- Achat Fort EPF	92 232 €	- Prévision CAF 2026	303 791 €
- Opération patrimoniale	6 750 €	- Résultat d'investissement 2025 reporté	58 353 €
		- Emprunt d'équilibre	351 609 €
		- Opérations d'ordre (amortissements)	76 474 €
		- Vente du Fort	73 670 €
		- Opération patrimoniale	6 750 €



PRINCIPAUX PROJETS D'INVESTISSEMENT



CONSOLIDATION MUR DE LA CHAPELLE

DIVERS AMÉNAGEMENTS
AU GROUPE SCOLAIRE - J. FERRY



SÉCURISATION ET EMBELLISSEMENT
DU MONUMENT TEILLARD

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE
DE LA MLT - ROBERT AUDIN



AMÉLIORATIONS
DU CADRE DE VIE



BUDGET ASSAINISSEMENT 2026

Le budget assainissement sera officiellement transféré à Mond'Arverne Communauté à compter du 1^{er} janvier 2027. Ce changement d'échelle vise à mutualiser les moyens et à optimiser la gestion de l'eau à l'échelle du territoire. Afin d'assurer une transition fluide et de garantir la continuité du service public, l'année 2026 sera entièrement dédiée à la préparation technique, administrative et financière de ce transfert.



ASSAINISSEMENT - COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 (approuvé le 3 mars 2026)

	Budget primitif 2025	Réalisé 2025
Fonctionnement		
Dépenses	548 897 €	236 128 €
Recettes	548 897 €	582 338 €
Excédent de fonctionnement		346 209 €
<i>Excédent affecté en fonctionnement pour 100 000 € et en investissement pour 246 209 €</i>		
Investissement		
Dépenses	1 204 853 €	188 078 €
Recettes	1 204 853 €	793 305 €
Excédent d'investissement <i>(dont excédent 2024 reporté : 728 890 €) Pas de nouvelle opération en 2025 : Attente achèvement du schéma directeur assainissement</i>		605 227 €

BUDGET PRIMITIF 2026

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	421 317 €	421 317 €
Investissement	1 178 822 €	1 178 822 €

FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement s'équilibre à 421 317 €, avec un excédent reporté de 100 000 €.

- La **principale dépense** concerne la **participation versée au SIAVA** pour un montant de 188 860 €, montant supérieur à celui de 2025.
- La **principale recette** prévisionnelle constituée des **redevances d'assainissement collectif** est estimée à 260 000 € (basé sur le réel 2025).
- Le prix global de la redevance assainissement eau reste inchangé depuis 2021.

INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement s'équilibre à 1 178 822 €, avec un excédent reporté de 605 227 €.

- L'opération inscrite constituant un report 2025 s'élève à 257 384 € et correspond aux études et travaux d'assainissement pour le secteur de la Novialle (étude Géoval pour 33 672 €) et pour la commune (7 176 € d'étude de GEOVAL et 216 535 € de travaux Safege), pour lesquels le montant des subventions restant à percevoir est de 100 927 € sur un total de 169 684 € (Agence de l'Eau et Conseil Départemental).